MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

**MPA 18 – 01 COL GERMINAL**

Acheteur public

Nom et adresse de l’acheteur :

Collège GERMINAL

22 rue Jean Jaurès

62118 Biache-Saint-Vaast

Tel. 03.21 50 45 67

Fax. . 03.21 50 45 68

Mail : intendant.0620047P@ac-lille.fr

Objet du marché

Marché à Procédure Adaptée Articles 27 & 34 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016

***LOT UNIQUE : FOURNITURES DE MATERIELS DE GRANDES CUISINES***

Date limite de remise des offres : 30 mai 2018

Sommaire

[1. Objet de la consultation et lieu de livraison ou d’exécution 3](#_Toc470016570)

[2. Conditions de la consultation 3](#_Toc470016571)

[2.1 Procédure de la consultation 3](#_Toc470016572)

[2.2 Structure de la consultation 3](#_Toc470016573)

[2.3 Structure du marché 3](#_Toc470016574)

[2.4 Type de contractants 3](#_Toc470016575)

[2.5 Nature des offres 3](#_Toc470016576)

[2.6 Délai de validité des offres 3](#_Toc470016577)

[2.7 Propriété intellectuelle Sans objet 3](#_Toc470016578)

[2.8 Visite du site 4](#_Toc470016579)

[3. Durée du marché 4](#_Toc470016580)

[4. Modalités de règlement 4](#_Toc470016581)

[5. Contenu du dossier de consultation des entreprises 4](#_Toc470016582)

[6. Modalités de présentation des dossiers 4](#_Toc470016583)

[6.1 Modalités de déroulement de la procédure 4](#_Toc470016584)

6.2 Renseignements relatifs à la candidature 4

6.3 Contenu de l’offre 6

[7. Modalités de transmission des dossiers 6](#_Toc470016585)

[7.1 Modalités de transmission physique des plis 6](#_Toc470016586)

[7.2 Adresse physique de remise des plis 7](#_Toc470016587)

[7.3 Adresse postale de remise des plis 7](#_Toc470016588)

[8. Analyse des candidatures et jugement des offres 7](#_Toc470016589)

[8.1 Analyse des candidatures 7](#_Toc470016590)

[8.2 Jugement des offres](#_Toc470016591) 8

[9. Informations complémentaires 9](#_Toc470016592)

[9.1 Renseignements administratifs 9](#_Toc470016593)

[9.2 Renseignements techniques 9](#_Toc470016594)

1. Objet de la consultation et lieu de livraison ou d’exécution

Le présent marché est un marché de fournitures de matériels de grandes cuisines pour

Le Collège GERMINAL de Biache-Saint-Vaast (22 rue Jean Jaurès)

La liste exhaustive est définie au Cahier des Clauses Techniques Particulières. La nature des produits et les quantités figurent dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Il ne comprend qu’un seul lot. ***: FOUNITURES DE MATERIELS DE GRANDES CUISINES***

1. Conditions de la consultation
	1. Procédure de la consultation

La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée Articles 27 & 34

du Décret 2016-360 du 25 mars 2016

Elle est lancée en vue de l’attribution d’un marché de fourniture.

* 1. Structure de la consultation

La présente consultation ne fait pas l’objet d’allotissement au sens de l’article 12

Du Décret 2016-360 du 25 mars 2016. Les prestations donneront lieu à un marché unique.

* 1. Structure du marché

Le présent marché ne fait pas l'objet d'un fractionnement en tranches.

* 1. Type de contractants

Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d’entreprises.

En application de l'article 45 I du Décret 2016-360 du 25 mars 2016, si le marché est attribué à un groupement solidaire, celui-ci sera tenu d'assurer sa transformation en groupement conjoint après attribution du marché.

En application de l’article 45-II du Décret 2016-360 du 25 mars 2016, le mandataire conjoint

sera solidaire de chacun des membres du groupement.

* 1. Nature des offres
		1. Nombre de solution(s) de base

Le dossier de consultation comporte une solution de base composée de 3 éléments et de 4 options. Les candidats devront répondre à cette solution.

* + 1. Variantes

Aucune variante ne pourra être proposée par les candidats.

* 1. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de **180** jours.

Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

* 1. Propriété intellectuelle *Sans objet*
	2. Visite du site :

Il est fortement recommandé de se rendre sur site pour la prise de mesure des contraintes éventuelles techniques et dimensionnelles. Elle pourront être programmée à partir du 14 mai 2018.

1. Durée du marché

Les règles concernant la durée du marché sont définies dans l'acte d'engagement et ne peuvent en aucun cas être changées.

1. Modalités de règlement

Le paiement se fera par virement au moyen d’un mandat administratif.

Le délai global de paiement est de **30** jours conformément aux dispositions du Cahier des clauses administratives particulières.

1. Contenu du dossier de consultation des entreprises

Le Dossier de Consultation des Entreprises comprend les pièces suivantes :

* Le présent règlement de la consultation.
* Le cadre d’acte d’engagement. (ATTRI 1)
* Le Cahier des Clauses Administrative Particulières
* Le Cahier des Clauses Techniques Particulières.
* Le cadre de décomposition du prix global et forfaitaire.
* Le Modèle de cadre du Mémoire Technique.
1. Modalités de présentation des dossiers
	1. Modalités de déroulement de la procédure

La présente procédure est ouverte. Elle se déroulera en une phase unique qui consistera en l’analyse des candidatures puis en l’analyse et la sélection des offres.

Il est rappelé que la totalité du dossier remis par les candidats devra être rédigée en langue française et que le ou les signataires doivent être habilités à engager juridiquement le candidat.

Le dossier de consultation à remettre par le candidat sera placé sous enveloppe unique cachetée ou sur demande des candidats, leur être transmis par courrier électronique.

Les offres peuvent être transmises par voie électronique.

* 1. Renseignements relatifs à la candidature

***A Les candidats doivent fournir :***

* Les références de contrats équivalents précisant l’acheteur concerné, l’importance du contrat, et son objet.
* Des éléments de présentation de la société utiles à évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières à réaliser les prestations demandées : moyens en personnel et matériel, chiffres d’affaires global et relatif aux prestations objet du marché réalisés les trois dernières années et les références à d’autres marchés analogues.
* Une déclaration sur l’honneur attestant que le candidat peut concourir à un marché public, qu’il est en situation régulière vis-à-vis de ses obligations fiscales, sociales et en matière de respect de la législation relative au travail clandestin
* Pour fournir les renseignements qui y correspondent, les candidats peuvent utiliser l’imprimé « **Déclaration du candidat » (DC1 et 2**) conformément au modèle du Ministère des Finances.

***B Documents à remettre par le candidat retenu pour les marchés supérieurs à***

***25.000€HT.***

1- Attestations fiscales et sociales

Pour prouver la régularité de sa situation fiscale et sociale, le candidat dont l’offre aura été retenue dispose d’une liberté de choix, entre les deux modalités suivantes :

Soit il fournit l’ensemble des attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales. L’arrêté du 31 janvier 2003, fixe la liste des administrations et organismes compétents, ainsi que la liste des impôts et cotisations sociales devant donner lieu à la délivrance de ces attestations et certificats.

Soit il produit l’état annuel des certificats, ou formulaire NOTI2 (ex-DC7). Ce document est délivré par la direction générale des finances publiques (DGFiP). Ses modalités d’obtention dépendent de la situation du candidat retenu

* 1. Contenu de l’offre

- Un acte d'engagement: cadre ci-joint à compléter, **daté et signé** par les représentants qualifiés de toutes les entreprises candidates ayant vocation à être titulaires du marché.

- Le Cahier des clauses administratives particulières: cahier ci-joint à accepter sans

Modification.

- Le Cahier des clauses techniques particulières : cahier ci-joint à accepter sans modification.

- La Décomposition du prix global et forfaitaire: cadre à compléter par l’entreprise

**Daté et signé.**

- Le Mémoire technique à établir par l’entreprise.

1. Modalités de transmission des dossiers
	1. Modalités de transmission physique des plis

***Transmission au format papier :***

Le dossier remis par le candidat sera transmis sous pli cacheté

L’enveloppe portera les mentions suivantes :

|  |  |
| --- | --- |
| *Objet de la consultation*MPA 18 – 01 COL GERMINAL  | FOURNITURES DE MATERIELS DE GRANDES CUISINESau Collège GERMINAL de Biache-Saint-Vaast  |
| ***"Ouverture réservée au service destinataire"*** |

Lorsque l’offre émane d’un groupement d’entreprises, le nom de toutes les entreprises doit être mentionné et le nom de l’entreprise mandataire doit être spécialement signalé.

**Les plis doivent parvenir à destination avant la date et l’heure indiquées sur la page de garde du présent règlement. Les dossiers qui seraient remis ou dont l’avis de réception serait délivré après la date et l’heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.**

***Transmission par voie électronique :***

L’ensemble des éléments constituant le dossier de réponses seront transmis, avec un accusé de réception, en fichiers Zip constitué de l’ensemble des documents au format PDF à l’adresse

Suivante :

Intendant.0620047p@ac-lille.fr

Les fichiers ne seront consultés qu’à la date prévue d’ouverture des plis, le soumissionnaire

Devant demander lors de son envoi un accusé de lecture des fichiers pour en vérifier

L’exactitude.

* 1. Adresse physique de remise des plis

Les plis pourront être déposés contre récépissé à l’adresse suivante :

|  |
| --- |
| Monsieur l’Adjoint gestionnaireCollège GERMINALEntrée par la rue Gambetta ou rue Georges Brassens.62118 Biache-Saint-VaastTel. 03.21 50 45 67 |
| Horaires d’ouverture des bureaux | 8h00 12h00- 13h00 17h30 (mercredi matin uniquement ) |

* 1. Adresse postale de remise des plis

Les plis pourront être adressés en courrier recommandé avec avis de réception postal ou par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception ou remises contre récépissé à l’adresse ci-dessous :

|  |
| --- |
| Monsieur l’Adjoint gestionnaireRéponse MAPACollège GERMINAL22 rue Jean Jaurès 62118 Biache-Saint-Vaast |

1. Analyse des candidatures et jugement des offres
	1. Analyse des candidatures

Les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 44 et 45 du

Décret 2016-360 du 25 mars 2016 ou qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées à l’article « Renseignements relatifs à la candidature » du présent règlement ou qui ne présentent pas des garanties techniques et financières suffisantes ne sont pas admises.

* 1. Jugement des offres

Sur la base de critères ci-dessous énoncés, l’Acheteur Public choisit l’offre économiquement la plus avantageuse.

L’Acheteur Public peut en accord avec le candidat retenu procéder à une mise au point des composantes du marché sans que ces modifications puissent remettre en cause les caractéristiques substantielles notamment financières du marché.

Critères de jugement des offres :

| Rang | Critère de jugement des offres | Pondération |
| --- | --- | --- |
| 1 | Valeur technique de l'offre | **450** |
| 2 | Prix | **350** |
| 3 | Qualité des conditions et délais de livraison | **100** |
| 4 | Qualité des services associés | **100** |

1. Informations complémentaires
	1. Renseignements administratifs

Pour obtenir tous les renseignements administratifs complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser une demande au service suivant :

Collège GERMINAL

MAPA

22 rue Jean Jaurès 62118 Biache-Saint-Vaast

Tel. 03.21 50 45 67 Fax. . 03.21 50 45 68

Correspondant : Mr Roch JULLIEN

Tel. 03.21 50 45 64 Mail : intendant.0620047P@ac-lille.fr

à partir du 7 mai 2018.

Les candidats devront faire parvenir leur demande au plus tard **10** jours avant la date limite de remise des offres. Cette demande pourra être effectuée auprès du correspondant.

* 1. Renseignements techniques

Pour obtenir tous les renseignements techniques complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser une demande au service suivant :

Mr Martial LUCCHINI Tel. 03.21 50 45 62 Mail : chefcuisine.germinal@gmail.com à partir du 7 mai 2018.

Les candidats devront faire parvenir leur demande au plus tard **6** jours avant la date limite de remise des offres. Cette demande pourra être effectuée suivant les modalités suivantes :

Toute demande de renseignements complémentaires devra être confirmée obligatoirement par mail. Une réponse sera alors adressée à tous les candidats au plus tard **4** jours avant la date fixée pour la réception des offres.